

---

**PROCÈS  
VERBAL**

---

**RÉUNION BUREAU  
5 JUIN 2025**

REUNION DE BUREAU exceptionnelle spéciale point financier en visioconférence.  
05/06/2025 - 19H00

Présents : Pierre DEPETRIS, Lionel SORLUT, Jacques CREUSET, Clément BOUYSSOU,  
Dominique BARRE, Jocelyne BOUGAIN, Arnaud MOUNIER, David GUTKNECHT, Agnès VITI,  
Pierre-Antoine LASSELIN, Jean-Paul KLEIN

Excusé : Corinne GLATTARD, Gilles DUTHEL

Invité : Sandra B.

### **I - Mot du Président - Pierre DEPETRIS**

Pierre DEPETRIS souhaite la bienvenue aux membres du Bureau pour cette nouvelle réunion de Bureau et remercie Sandra BEUGRAS du cabinet ENDRIX pour sa présence.

Comme communiqué aux membres du bureau en amont de la réunion, l'ordre du jour suivra les points suivants :

#### **1 - Présentation et explication du bilan par Sandra.**

Voir PJ : BUREAU Présentation des comptes 042025

En Synthèse (Sandra) :

Sandra nous explique que plus de 50 % des pertes sont liées à la baisse des subventions, au report de congés (modification des périodes), aux dettes de certains clubs en difficulté, et à la clôture du litige prud'homal.

Pour le reste, certaines dérives des dépenses pour l'ensemble des commissions aboutissent à un tel résultat. Il est donc important de revoir notre méthode de suivi et d'accompagnement des commissions afin de mieux cadrer les dépenses.

L'audit financier demandé par Pierre devrait permettre de mettre en avant les dysfonctionnements et de proposer la mise en place de nouveaux processus de suivi et de validation.

Ce dernier débutera dès la semaine 25. Sandra propose également un accompagnement accru du cabinet « Endrix » pour la saison prochaine afin de rétablir rapidement la situation.

**2 - Présentation des dispositions financières pour validation en CODIR du 10/06/25.**

Les membres du bureau actent la mise à jour des dispositions financières (à l'unanimité) qui seront proposées au vote du CODIR du 10/06/25.

**3 - Clôture du président (Pierre)**

Pierre informe les membres qu'une stratégie temporaire va être mise en place dans l'attente du résultat de l'audit (suivi et validation des dépenses). Le remplacement du poste de trésorier(ère) ne doit pas se faire dans la précipitation.

Un membre du CODIR a d'ores et déjà proposé sa candidature. Le bureau refuse à l'unanimité cette proposition.

Fin de séance 20H30